

Assemblées des États membres de l'OMPI

Quarante-huitième série de réunions Genève, 20 – 29 septembre 2010

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Mémoire du Secrétariat

1. Le présent document a trait aux sessions des 20 assemblées et autres organes des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI ci-après, qui se réuniront en sessions extraordinaires ou ordinaires dans la période du 20 – 29 septembre 2010 :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, trente-neuvième session (20e session extraordinaire)
- 2) Conférence de l'OMPI, trentième session (11e session extraordinaire)
- 3) Comité de coordination de l'OMPI, soixante-troisième session (41e session ordinaire)
- 4) Assemblée de l'Union de Paris, quarante-troisième session (24e session extraordinaire)
- 5) Comité exécutif de l'Union de Paris, quarante-neuvième session (46e session ordinaire)
- 6) Assemblée de l'Union de Berne, trente-septième session (18e session extraordinaire)
- 7) Comité exécutif de l'Union de Berne, cinquante-cinquième session (41e session ordinaire)
- 8) Assemblée de l'Union de Madrid, quarante-troisième session (25e session extraordinaire)
- 9) Assemblée de l'Union de La Haye, vingt-neuvième session (12e session extraordinaire)
- 10) Assemblée de l'Union de Nice, vingt-neuvième session (10e session extraordinaire)
- 11) Assemblée de l'Union de Lisbonne, vingt-sixième session (8e session extraordinaire)
- 12) Assemblée de l'Union de Locarno, vingt-neuvième session (11e session extraordinaire)
- 13) Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets], trentième session (13e session extraordinaire)
- 14) Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets], quarante et unième session (24e session extraordinaire)
- 15) Assemblée de l'Union de Budapest, vingt-sixième session (11e session extraordinaire)
- 16) Assemblée de l'Union de Vienne, vingt-deuxième session (9^e session extraordinaire)
- 17) Assemblée du WCT [Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur], neuvième session (5e session extraordinaire)
- 18) Assemblée du WPPT [Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes], neuvième session (5e session extraordinaire)

- 19) Assemblée du PLT [Traité sur le droit des brevets], huitième session (5e session extraordinaire)
- 20) Assemblée du Traité de Singapour [Traité de Singapour sur le droit des Marques], deuxième session (1ère session extraordinaire).

Membres

2. Les membres de chacune des 20 assemblées et autres organes des États membres sont les suivants :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (176).
- 2) Conférence de l'OMPI¹ : En plus des États membres de l'Assemblée générale de l'OMPI énumérés ci-dessus : Afghanistan, Brunéi Darussalam, Érythrée, Éthiopie, Koweït, Maldives, Myanmar, Somalie (176 + 8 = 184).
- 3) Comité de coordination de l'OMPI : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée (ad hoc), Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie (ad hoc), Finlande, France, Ghana, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Serbie, Singapour, Suède, Suisse (ex officio), Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zambie (83).
- 4) Assemblée de l'Union de Paris : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique,

ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (171).

5) Comité exécutif de l'Union de Paris :

Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Barbade, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, El Salvador, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Islande, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Suède, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Viet Nam (41).

6) Assemblée de l'Union de Berne : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint Kitts-et-Nevis, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (161).

- 7) Comité exécutif de l'Union de Berne : Afrique du Sud, Bangladesh, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Equateur, Estonie, Finlande, Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Luxembourg, Nigéria, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, République de Corée, République démocratique du Congo, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Serbie, Singapour, Tunisie, Turquie, Yémen, Zambie (39).
- 8) Assemblée de l'Union de Madrid : Albanie, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Chine, Chypre, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Union européenne, Viet Nam, Zambie (85).
- 9) Assemblée de l'Union de la Haye : Albanie, Allemagne, Arménie, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Maroc, Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Niger, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Pays-Bas, Pologne, République arabe syrienne, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovénie, Suisse, Suriname, Turquie, Ukraine, Union européenne (54).
- 10) Assemblée de l'Union de Nice : Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay (81).
- 11) Assemblée de l'Union de Lisbonne : Algérie, Bulgarie, Burkina Faso, Congo, Costa Rica, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine (dès le 6 octobre 2010), France, Gabon, Géorgie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Pérou, Portugal, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Togo, Tunisie (26).
- 12) Assemblée de l'Union de Locarno : Argentine, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Malawi, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turquie, Uruguay, Ukraine (51).

- 13) Assemblée de l'Union de l'IPC : Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Luxembourg, Malawi, Mexique, Monaco, Mongolie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie (dès le 15 juillet 2010), Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turquie, Ukraine (dès le 7 avril 2010), Uruguay (61).
- 14) Assemblée de l'Union du PCT : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jamahiriya arabe libyenne, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe (142).
- 15) Assemblée de l'Union de Budapest : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chine, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine (73).
- 16) Assemblée de l'Union de Vienne : Arménie, Autriche, Bulgarie, Croatie, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Guinée, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Sainte-Lucie, Serbie, Slovénie, Suède, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay (28).

- 17) Assemblée de WCT : Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France (dès le 14 mars 2010), Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande (dès le 14 mars 2010), Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay (88).
- 18) Assemblée de WPPT : Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay (86).
- 19) Assemblée du PLT : Albanie, Australie, Bahreïn, Croatie, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Nigeria, Oman, Ouzbékistan, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine (26).
- 20) Assemblée du Traité de Singapour : Australie, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine (dès le 6 octobre 2010), Fédération de Russie, France, Italie (dès le 21 septembre 2010), Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Mali, Pays-Bas (en attente, pour le Royaume en Europe, du dépôt des instruments de ratification par la Belgique et le Luxembourg), Pologne, République de Moldova, Roumanie, Serbie (dès le 19 novembre 2010), Singapour, Slovaquie, Suisse, Ukraine (23).

Observateurs

3. Les États suivants peuvent se faire représenter par des observateurs :
- 1) dans l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
 - 2) dans la CONFÉRENCE DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de cette conférence, est membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées (autres que l'OMPI);
 - 3) dans le COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de la Conférence de l'OMPI;
 - 4) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE PARIS, tout État qui est
 - i) partie à un acte de la Convention de Paris qui est antérieur à l'Acte de Stockholm (1967),

- ii) membre de l'OMPI sans tomber dans la catégorie précédente et qui n'est pas membre de l'Assemblée de l'Union de Paris;
- 5) dans le COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION DE PARIS, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de l'Union de Paris;
- 6) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE BERNE, tout État qui est
 - i) partie à un acte de la Convention de Berne qui est antérieur à l'Acte de Stockholm (1967),
 - ii) membre de l'OMPI sans tomber dans la catégorie précédente et qui n'est pas membre de l'Assemblée de l'Union de Berne;
- 7) dans le COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION DE BERNE, tout État qui, sans être membre de ce comité, est membre de l'Union de Berne;
- 8) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE MADRID, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 9) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LA HAYE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 10) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE NICE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 11) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LISBONNE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 12) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE LOCARNO, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 13) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'IPC, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 14) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DU PCT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 15) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE BUDAPEST, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 16) dans l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE VIENNE, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de l'Union de Paris;
- 17) dans l'ASSEMBLÉE DU WCT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
- 18) dans l'ASSEMBLÉE DU WPPT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI;
- 19) dans l'ASSEMBLÉE du PLT, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI.
- 20) dans l'ASSEMBLÉE du Traité de Singapour, tout État qui, sans être membre de cette assemblée, est membre de la Conférence de l'OMPI.

4. Les *Observateurs* suivants ont été invités à se faire représenter :

dans LES 20² ASSEMBLÉES ET AUTRES ORGANES MENTIONNÉS AU PARAGRAPHE 1 CI-DESSUS :

- i) Palestine;
- ii) Organisation des Nations Unies (ONU), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Association internationale de développement (AID), Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Fonds monétaire international (FMI), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la santé (OMS), Société financière internationale (SFI), Union internationale des télécommunications (UIT), Union postale universelle (UPU) (17);
- iii) Conseil interétatique pour la protection de la propriété industrielle (CIPPI), Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Institut nordique des brevets (NPI), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI), Organisation eurasiennne des brevets (OEAB), Organisation européenne des brevets (OEB), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Union des radiodiffusions des États arabes (ASBU), Union internationale pour la protection des obtentions végétale (UPOV) (10);
- iv) Association des nations de l'Asie du sud-est (ANASE), Association européenne de libre échange (AELE), Association latino-américaine d'intégration (ALADI), Centre régional africain de technologie (CRAT), Comité consultatif juridique afro-asiatique (AALCC), Commission européenne (CE), *Commonwealth Fund for Technical Cooperation* (CFTC), *Commonwealth of Learning* (COL), Communauté des Caraïbes (CARICOM), Communauté des États indépendants (CEI), Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), Communauté économique et monétaire en Afrique centrale (CEMAC), Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), Conférence d'organismes latino-américains sur l'informatique (CALAI), Conseil de l'Europe (CE), Conseil oléicole international (COI), Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS), Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe des États ACP), Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT), Ligue des États arabes (LEA), Observatoire européen de l'audiovisuel, Office international de la vigne et du vin (OIV), Organisation arabe de développement industriel et des mines (OADIM), Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), Organisation de la Conférence islamique (OCI), Organisation des États américains (OEA), Organisation des États des Antilles orientales (OEAO), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Réseau d'information technique latino-américain (RITLA), Secrétariat du Commonwealth, *Secretaría General Iberoamericana* (SEGIB), Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA), *Secretaría General de la Comunidad Andina*, Système économique latino-américain (SELA), *South Centre*, Union africaine (UA) (41);

2 À l'exception du Comité de coordination pour lequel les seuls observateurs sont les États qui, sans être membres du Comité de coordination, sont membres de la Conférence de l'OMPI.

- v) toutes les organisations non gouvernementales ayant le statut d'observateur à l'OMPI et dans les unions administrées par l'OMPI; la liste figure en annexe.

Documents

5. Les documents préparatoires aux sessions des 20 organes sont répartis en 21 séries : 20 d'entre elles correspondent aux 20 organes et la 21e contient des documents intéressant plusieurs des 20 organes. Cette dernière série porte la cote "A/48". Les cotes utilisées pour les 20 autres séries indiquent le nom de l'organe et les chiffres arabes indiquent le numéro de la session. Ces cotes sont les suivantes :

"WO/GA/39"	pour	l'Assemblée générale de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO General Assembly</u>)
"WO/CF/30"	pour	la Conférence de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO Conference</u>)
"WO/CC/63"	pour	le Comité de coordination de l'OMPI (en anglais, <u>WIPO Coordination Committee</u>)
"P/A/43"	pour	l'Assemblée de l'Union de Paris (en anglais, <u>Paris Union Assembly</u>)
"P/EC/49"	pour	le Comité exécutif de l'Union de Paris (en anglais, <u>Paris Union Executive Committee</u>)
"B/A/37"	pour	l'Assemblée de l'Union de Berne (en anglais, <u>Berne Union Assembly</u>)
"B/EC/55"	pour	le Comité exécutif de l'Union de Berne (en anglais, <u>Berne Union Executive Committee</u>)
"MM/A/43"	pour	l'Assemblée de l'Union de Madrid (Marques) (en anglais, <u>Madrid (Marks) Union Assembly</u>)
"H/A/29"	pour	l'Assemblée de l'Union de La Haye (en anglais, <u>Hague Union Assembly</u>)
"N/A/29"	pour	l'Assemblée de l'Union de Nice (en anglais, <u>Nice Union Assembly</u>)
"LI/A/26"	pour	l'Assemblée de l'Union de Lisbonne (en anglais, <u>Lisbon Union Assembly</u>)
"LO/A/29"	pour	l'Assemblée de l'Union de Locarno (en anglais, <u>Locarno Union Assembly</u>)
"IPC/A/30"	pour	l'Assemblée de l'Union de la Classification internationale des brevets (en anglais, <u>International Patent Classification Union Assembly</u>)
"PCT/A/41"	pour	l'Assemblée de l'Union du Traité de coopération en matière de brevets (en anglais, <u>Patent Cooperation Treaty (Union) Assembly</u>)
"BP/A/26"	pour	l'Assemblée de l'Union de Budapest (en anglais, <u>Budapest Union Assembly</u>)
"VA/A/22"	pour	l'Assemblée de l'Union de Vienne (en anglais, <u>Vienna Union Assembly</u>)
"WCT/A/9"	pour	l'Assemblée du Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (en anglais, <u>WIPO Copyright Treaty Assembly</u>)
"WPPT/A/9"	pour	l'Assemblée du Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (en anglais, <u>WIPO Performances and Phonograms Treaty Assembly</u>)

“PLT/A/8” pour l’Assemblée du Traité sur le droit des brevets (en anglais, Patent Law
Treaty Assembly)
“STLT/A/2” pour l’Assemblée du Traité de Singapour (en anglais, Singapore Treaty on
the Law of Trademarks Assembly)

Règles de procédure

6. Les règles régissant la procédure des assemblées et autres organes des États membres de l’OMPI et des unions administrées par l’OMPI comprennent les dispositions des traités instituant l’OMPI et les Unions, les “Règles générales de procédure de l’OMPI” (publication 399 Rev.3) et, en ce qui concerne la plupart des organes, des règles distinctes dénommées “règlement intérieur particulier” (document AB/XXIV/INF/2). Lesdits traités, publication et document sont disponibles sur demande.

[L’annexe suit]